

MAIRIE DE ST GENEST LACHAMP

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2020.

Le Conseil Municipal de ST GENEST LACHAMP, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur MEYER Patrick, le Maire, le mercredi 16 septembre à 18 heures.

Etaient présents : MEYER Patrick, SABY Christophe, SOULAGEON Pierrette, MERCURY Sonia, DESROIS Gilbert, MARIAUD Stéphanie, SABY Léandre, MARTIN Eliane, SENO Yves, DURAND Pierre.

Absente excusée : LEPINE Nadine pouvoir à SOULAGEON Pierrette.

Secrétaire de séance : SABY Léandre.

1- Création d'un budget annexe ENERGIE.

Monsieur le Maire expose au conseil l'obligation pour la commune de procéder à la création d'un budget annexe ENERGIE à la norme M4 pour l'exploitation de la centrale photovoltaïque de Talaron. En effet, l'activité de production et de distribution d'énergie est une activité constitutive d'un service public industriel et commercial (SPIC) à part entière et ne peut donc pas être retranscrite au sein du budget principal de la commune.

Entendu l'exposé, les membres du conseil approuve à l'unanimité la création du budget annexe ENERGIE de la commune.

2- Pont de Guilhon :

Suite aux interrogations concernant l'état du pont de Guilhon et après la visite d'un technicien du SDEA, monsieur le Maire expose au conseil le procès-verbal de visite d'ouvrage ainsi que le détail quantitatif et estimatif des travaux de réhabilitation du pont. Vu le montant des travaux à effectuer, monsieur le Maire propose de consulter plusieurs entreprises et de demander une subvention à la Région ainsi qu'au Département.

A l'unanimité les membres du conseil approuve la consultation des entreprises et charge Monsieur le Maire de faire les demandes de subventions.

3- Repas des aînés :

Etant donné le contexte de crise sanitaire, vu le potentiel nombre de participants au repas des aînés, compte tenu qu'il s'agit de regrouper en un même endroit la population dite « à risque » de la commune et au regard du lieu qui avait été retenu pour l'organisation de ce repas qui ne permet pas de garantir le respect des mesures de distanciation physique, d'un avis unanime le conseil décide de reporter le repas des aînés.

4- Site internet de la commune :

Le conseil municipal fait un premier bilan sur le site internet de la commune qui est en cours de construction, sur les futures rubriques et publications à rajouter (acteurs économiques de la commune, activités, photos anciennes, etc..).

5- Bilan des gîtes communaux 2019/2020 :

Présentation du bilan des gîtes communaux pour 2019 et pour 2020. Le bilan de cette année est très positif avec 37% de revenus de location en plus par rapport à 2019. Une partie des bénéfices sera réinvestie dans l'amélioration des gîtes.

6- Programme d'investissements 2021 :

Monsieur le Maire fait un tour de table pour savoir quels sont les projets dans lesquels il faudra investir en 2021 pour commencer à lancer les consultations aux entreprises.

Sont envisagés pour le programme d'investissements de l'année prochaine :

- Le remplacement des menuiseries des logements communaux au village et à la Rouveyre ;
- La réparation du pont de Guilhon ;
- La réfection de la route de la Ventouse ;

7- Divers :

- Lecture du courrier de Madame LECLAIR Nathalie adressé au conseil ;
- Lecture du courrier de Messieurs ROISSAC Christophe et BLACHE Daniel adressé au conseil ;
- Lecture du courrier regroupant Mr et Mme BLACHE Didier / Mme BOISJEOL Dominique / Mme PENZ Alix / Mr et Mme SIEBERT Joki adressé au conseil.